

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE**

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO  
2020-AG-051-1**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 31 mars 2020, le conseil d'agglomération a adopté le règlement numéro 2020-AG-051-1 modifiant le règlement imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2020, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre. Veuillez prendre note du nouveau calendrier pour les dates de paiement des taxes foncières de l'année 2020 :

1 <sup>er</sup> versement	Déjà effectué le 19 février 2020
2 <sup>e</sup> versement	<b>21 mai 2020</b>
3 <sup>e</sup> versement	<b>6 juillet 2020</b>
4 <sup>e</sup> versement	<b>20 août 2020</b>
5 <sup>e</sup> versement	<b>5 octobre 2020</b>
6 <sup>e</sup> versement	<b>5 novembre 2020</b>

Le règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 2 avril 2020.

**Me Stéphanie Allard, directrice du Service juridique et greffière**